

Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget

Tenue le 14 septembre 2023, à 10h

Salle Viger, Hôtel Hyatt Centric
621, rue Notre-Dame Est

Sont présents :

55 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du Conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle. Sur la proposition de M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice), appuyé par M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), l'Assemblée générale du budget est déclarée ouverte à 10h10

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents à l'assemblée que Mme Anita Ramacieri puisse présider cette Assemblée générale du budget et que Mme Beya Charfadi en soit nommée la secrétaire d'assemblée. Sur la proposition de M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), appuyé par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff) cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare l'Assemblée générale du budget conforme en informant les membres présents qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée explique la différence entre l'AGA et l'AGB. Elle tient à préciser que durant l'AGA il y avait une présentation du plan d'action de l'année actuelle, l'approbation du rapport financier de l'année précédente et les résultats de l'élection 2023 visant à combler trois postes d'administrateur sur le Conseil d'administration.

Alors qu'au cours de l'AGB, la SDC dévoile son plan d'action pour la prochaine année et propose, pour adoption par les membres, son budget annuel pour être en mesure de réaliser ce plan d'action.

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2024
7. Présentation et adoption du budget 2024
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff), appuyée par Mme Hélène Turp (Théâtre Centaur).

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2022 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des commentaires ou des modifications à formuler.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 22 septembre 2021, tel que présenté, est proposée par Mme Angèle Vermette (Guidatour), appuyée par M. Dimitri A. Antonopoulos (Corner Collection)
Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du plan d'action 2024

La présidente de l'Assemblée générale du budget demande au directeur général de présenter le plan d'action de la SDC Vieux-Montréal pour l'année 2024.

En bref, voici les volets couverts par le directeur général lors de la présentation du Plan d'Action 2024 de la SDC Vieux-Montréal.

- **MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - Maintien des actifs et bonification de manière continue des processus opérationnels sur le territoire en matière de fleurissement estival, d'illuminations hivernales et de projets d'aménagement saisonniers.
- **SERVICE AUX ENTREPRISES**
 - Consolidation des outils et des nouvelles données de nature économique pouvant permettre l'amélioration continue des pratiques d'affaires des entreprises établies dans le Vieux-Montréal.
- **RAYONNEMENT**
 - Poursuite de la stratégie de mise en valeur de l'offre commerciale du Vieux-Montréal, tout en considérant la promotion des attraits et de la destination de manière globale auprès des clientèles locales et excursionnistes.
- **MAILLAGE & BON VOISINAGE**
 - Maintien des activités de réseautage au sein de la collectivité locale visant à faciliter les échanges, les liens d'affaires ainsi que les découvertes du quartier historique.

- **EXPÉRIENCE VISITEURS**
 - L'offre d'une amélioration continue des stratégies terrain visant à favoriser l'expérience de visite positive dans le Vieux-Montréal, en toutes saisons.
- **MILIEU SOCIAL ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - Mise à jour de différentes stratégies et données auprès des partenaires du quartier en matière de cohabitation sociale et en vue de contribuer aux initiatives visant à maintenir l'harmonie et la sécurité sur le territoire.
- **ENJEUX STRATÉGIQUES**
 - Poursuite du dialogue auprès de partenaires de l'environnement externe, contribuant ainsi au cheminement de différents projets majeurs pouvant avoir un impact sur le développement du quartier historique.
- **PROJETS SPÉCIAUX**

La SDC Vieux-Montréal opéra pour ces nouvelles initiatives en 2024 :

 - Déploiement d'indicateurs de nature économique visant à faciliter la compréhension à l'égard des clientèles de visiteurs du Vieux-Montréal.
 - Refonte de la plateforme numérique de la SDC Vieux-Montréal, regroupant notamment le répertoire d'affaires complet du quartier historique.
 - Stratégie publicitaire spéciale bonifiée tout au long de l'année.

Pour l'année prochaine, la SDC Vieux-Montréal prévoit :

- Qu'un nombre important de chantiers privés situés dans le Vieux-Montréal seront finalisés, laissant présager une augmentation du nombre de résidents et de travailleurs dans le quartier à court et moyen terme.
- La reprise du service du Comité Croisières, œuvrant à la croissance du tourisme maritime et l'accueil des croisiéristes dans notre quartier. La SDC Vieux-Montréal fera à nouveau partie des partenaires, y siégeant notamment aux côtés du Port de Montréal et de Tourisme Montréal.

M. Lafrance termine sa présentation du Plan d'Action 2024.

La présidente de l'Assemblée permet l'ouverture d'une période de questions et cède la parole à M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice) qui demande des détails au sujet du Comité Croisières.

Le directeur général de la SDC précise que ce comité met en œuvre la collaboration de plusieurs partenaires concernés dont notamment, Tourisme Montréal, l'Administration portuaire de Montréal, l'Aéroport de Montréal, la SDC Vieux-

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Montréal ainsi que d'autres organismes pour assurer le développement de l'activité des croisières au Grand Quai de Montréal.

M. Lafrance ajoute que vu les spécificités du quartier, qui est proche de la gare et du Vieux Port, le Vieux-Montréal est devenu attractif pour les bateaux luxueux et de taille moyenne. Ce qui a permis de produire du dynamisme et de l'énergie dans le quartier depuis 2012.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) intervient pour dire qu'il était membre dans l'association des résidents et commerçants du Vieux-Montréal pendant des années et qu'il recommande de faire l'analyse de la nature des visiteurs pour bien établir les stratégies économiques.

M. Lafrance affirme que la distinction des différentes clientèles touristiques du quartier fait partie de l'étude de marché présentement en cours et qui sera publiée sur le site web de la SDC dès le début de l'année prochaine.

Mme Florence Girod (Marché Saint-Laurent) signale le manque de toilettes publiques dans le quartier en soulignant son effet sur l'image du Vieux-Montréal surtout durant la période estivale.

Le directeur général de la SDC confirme que c'est un dossier important, mais fort difficile à gérer. La SDC continuera à faire pression auprès des autorités concernées de la ville pour que la gestion des toilettes publiques soit améliorée.

Mme Hélène Turp (Théâtre Centaur) aborde le sujet de l'itinérance et demande s'il y a des entrepreneurs ou des organisations qui peuvent monter des projets pour trouver des solutions et avoir du bon voisinage avec ces individus sans les expulser.

M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice) cherche à savoir s'il y a des moyens pour agir sur l'attractivité des stations du métro qui sont le premier abri des personnes en situation d'itinérance.

M. Lafrance affirme que la SDC accorde beaucoup d'importance à ce sujet mais son périmètre d'action est limité face à cette problématique et que l'Accueil Bonneau, les services spéciaux de la ville et la police demeurent les intervenants principaux face à cette problématique.

7. Présentation et adoption du budget 2024

La présidente d'assemblée invite le directeur général à présenter le budget 2024 de la SDC Vieux-Montréal.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Le directeur général, M. Mario Lafrance, apporte des précisions sur le fait que les cotisations des membres ont été figées au cours des trois dernières années et ce à cause de la pandémie, mais que pour l'année 2024 le Conseil d'administration propose une augmentation rationnelle et raisonnable du budget.

Plus précisément, pour le budget 2024, le taux d'augmentation des cotisations des membres serait d'environ 4,7% comparativement au budget 2023. Ce qui porterait la cotisation des membres de 1 564 000 \$ (2021, 2022, 2023) à 1 639 000 \$ (2024). Cela aura ainsi pour effet de porter la cotisation maximale à 5 700 \$ et la cotisation minimale à 250 \$.

Ce budget sera réparti comme suit :

- 250 000\$ pour l'animation et support aux événements;
- 405 000\$ pour la communication, promotion et rayonnement;
- 395 000\$ pour l'aménagement et la convivialité dans le Vieux-Montréal;
- 237 000\$ pour le service aux membres et réseautage;
- 33 000\$ pour les affaires financières et juridiques;
- 348 000\$ pour les frais administratifs.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions.

Mme Hélène Turp (Théâtre Centaur) remarque que le budget de la communication est élevé pour 2024 et demande si la refonte du site web de la SDC Vieux-Montréal fait partie de ce budget.

M. Lafrance explique que la refonte du site web est financée par la ville et n'est donc pas incluse dans le budget de la communication et la promotion de 2024.

L'adoption du budget pour l'année 2024, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), appuyé par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff).

Adopté à l'unanimité.

(Résolution B2023-1006)

La présidente d'assemblée invite les membres présents dans la salle à rester pour encore quelques minutes et elle passe la parole au président du Conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal.

Me Robert Astell, mentionne que lors de l'Assemblée générale annuelle de l'an passé et en guise de reconnaissance à M. Coulombe, il a été décidé qu'un PRIX

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

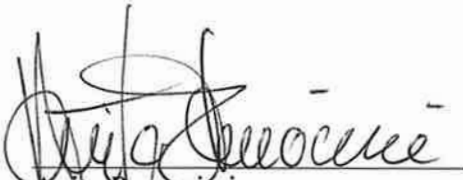
HOMMAGE GEORGES COULOMBE pourrait dorénavant être remis, de manière ponctuelle, à des membres de notre collectivité d'affaires méritant une mention d'honneur pour leur apport au développement du Vieux-Montréal.

Me Astell ajoute que cette année, le conseil d'administration souhaite donc remettre ce prix hommage à M. Robert Ruel, à titre posthume, et invite sa fille Marilou au lutrin pour récupérer le prix.

8. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les membres présents dans la salle pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée générale du budget est proposée par Mme Nathalie Laliberté (Gestion Georges Coulombe), appuyée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff) à 10h40.

Adoptée à l'unanimité.


Anna Ramaciari
Présidente d'assemblée


Beya Charfadi
Secrétaire d'assemblée